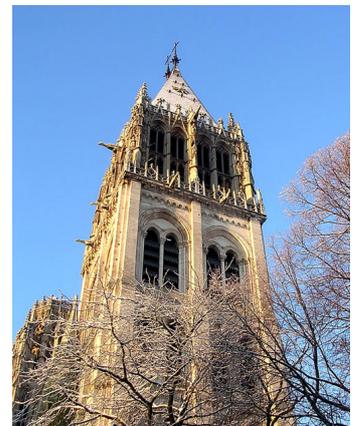


La Lettre du Carillon n°12 - septembre 2024

SOMMAIRE

- Éditorial par la Présidente
- La Pentecôte sonnée par une Nord-Américaine
- Deux autres États-Uniens à notre clavier
- Chantons sous les cloches
- Flamme olympique
- Dons aux associations – une nouvelle loi, une nouvelle voie
- Journées nationales du carillon, 12 et 13 octobre
- Marché de Noël, concerts de l’Avent
- Réponses aux courriels



Bonne lecture

Bonjour à tous,

L'année 2023-2024 a été riche en nouveaux projets et en nouvelles rencontres : « Chantons sous les cloches » avec un nombre croissant de participants, la demande spontanée de carillonneurs étrangers pour jouer sur notre carillon, l'augmentation significative du nombre de visites...

Page | 2

Le Carillon de la Cathédrale de Rouen rayonne et vous pouvez nous aider à accroître ce rayonnement en participant ponctuellement aux actions menées.

Merci à nos carillonneurs confirmés et en apprentissage, merci aux membres du CA et à tous ceux qui offrent un peu de leur temps pour un carillon vivant et rayonnant.

Et merci à tous ceux qui voudront bien nous rejoindre cette année.

Bonne reprise à tous.

Manuela, présidente de l'ACCR

LA PENTECÔTE SONNÉE PAR UNE NORD-AMÉRICAINE

Dimanche 19 mai 2024, nous avons eu la visite de **Katherine Chen**, étudiante en orgue et carillon à l'Université de Chicago. Elle faisait un stage de quelques semaines, pour des études en économie, au *University of Chicago John W. Boyer Center* à Paris, et souhaitait en profiter pour voir et écouter quelques carillons français, dont celui de Rouen.



K. Chen au clavier d'étude de Rouen

Pour la fête de la Pentecôte comme pour la Saint-Romain, la Toussaint, Noël et Pâques, on joue le carillon la veille, le jour à la sortie de la messe et l'après-midi avant les vêpres. La date convenait à Katherine ; elle avait le choix entre midi et 16h30, elle a choisi les deux ! Arrivée en train dans la matinée, elle est passée voir le Musée des Beaux-Arts. Une entrée gratuite, exactement sur le chemin entre gare et cathédrale, pour passer voir quelques Monet, ça s'imposait.

Ne se contentant pas de monter voir notre carillon, elle a même prévu et annoncé d'avance un programme montrant quelques aspects du répertoire. Cet envoi d'un programme est une marque de professionnalisme.

Elle se préparait sur le clavier d'étude. Quand Véronique Duboc, intendante de la cathédrale, nous a envoyé le signal de la sortie de la messe, j'ai joué le *Veni creator spiritus*, ce qui laissait le temps à la carillonneuse de monter d'un clavier à l'autre. Puis Katherine nous a joué le programme suivant :

- *Cortege and Fugue in Baroque Style*, de John Courter (1941-2010), carillonneur au *Berea College* dans le Kentucky et compositeur.
- *Canon en ré majeur* de Pachelbel, "le" canon, arrangé par Joey Brink. Joey Brink, né en 1988, est actuellement carillonneur à Denver, Colorado.
- *Notule No. 1*, Émilien Allard (Montréal 1915 - Ottawa 1976), entre autres carillonneur, organiste..., a composé une cinquantaine d'œuvres pour notre instrument. Les Normands noteront que, dans le riche cursus de ses études, Émilien Allard fut inscrit au conservatoire de Paris de 1948 à 1949 avec, parmi les professeurs, Maurice Duruflé en orchestration.
- *Music for an Early Spring Morning*, de Koen Cosaert, actuel directeur de l'École royale de carillon à Malines, Belgique.
- *Prelude N° 3* de Matthias Van Den Gheyn (Tirlemont 1721 - Louvain 1785) qui nous a laissé des partitions originellement et expressément écrites pour le carillon.

L'interprétation de Katherine était à la fois techniquement rigoureuse et musicale. Elle maîtrisait l'instrument comme si elle l'avait souvent joué, alors qu'on sait qu'il est souvent déroutant de passer d'un carillon à l'autre. Celui de la cathédrale lui répondait très fidèlement, c'est toujours un plaisir d'entendre un instrument de cette qualité exploité jusqu'à ses dernières ressources de finesse, de virtuosité, de contrastes d'intensité.



Auditoire et silhouette de la cathédrale

Le parvis de la cathédrale offre aux musiciens un public acquis d'avance ; avec les touristes, individuels ou en groupes, les Rouennais, leurs visiteurs « du dimanche », le public sortant d'une messe, on a toujours cent personnes, ce qui signifie plutôt trois cents personnes qui se sont arrêtées longtemps ou brièvement. On constate ce phénomène ne serait-ce que pendant les grandes volées, où les passants s'arrêtent, écoutent (ou chargent leur téléphone d'écouter à leur place).

L'après-midi, avant qu'elle ne quittât Rouen, il était naturel d'inviter une organiste nord-américaine à entendre l'orgue Cavallé-Coll de Saint-Ouen, autre fabuleux instrument de musique rouennais qu'on peut aller écouter tous les dimanches à 17h.

Pendant son retour, elle a envoyé un long message exprimant sa satisfaction d'avoir exploré « this beautiful city of Rouen » par la musique, d'avoir joué « this incredible carillon ».

Oui, Katherine Chen nous a fait un cadeau avec cette audition, annoncée dans la semaine sur notre site carillon-rouen.fr comme sur notre page Facebook. Merci, Katherine.

DEUX AUTRES ÉTATS-UNIENS À NOTRE CLAVIER

Des carillonneurs français comme étrangers souhaitent voir, jouer et surtout écouter notre carillon. Le calendrier permet parfois de leur demander de jouer l'audition hebdomadaire du samedi, à 11h30. Ce fut le cas samedi 13 juillet 2024. Manuela et Vincent ont accueilli Wesley Arai, carillonneur de l'Université de Californie, Santa Barbara.

Page | 4

De même, Lucas Dong Sicheng, Université de Chicago, qui souhaitait « visit and play one of the largest carillons in France », est venu samedi 13 septembre. Au programme figuraient :

- *Fantasia II* (Staf Nees, carillonneur et directeur de l'école de carillon à Malines après Jef Denyn)
- *Toccata voor torenbeiaard* (Arthur Meulemans). *Beiaard* désigne le carillon en flamand.
- *Encounters : Mozart meets Mendelssohn* (Lieder ohne Worte) (Geert D'hollander)
- *The Moon Represents My Heart* (Weng Ching-hsi, arr. Annie Gao)
- *Olympic Fanfare* (Leo Arnaud, arrangement de Wylie Crawford, ancien carillonneur de Chicago)

De plus, seize visiteurs circulant dans la Tour Saint-Romain le voyaient préparer son concert sur le clavier d'étude ; Lucas leur a dit un petit mot avant de commencer.

CHANTONS SOUS LES CLOCHES

Cette rencontre innovante, produite par la Ville de Rouen, qui vous invite toutes et tous à chanter avec le carillon de Rouen le **premier samedi du mois**, à 11h30, de septembre à juin, a immédiatement suscité l'enthousiasme. Préparation en amont au clavier d'étude, dialogue entre carillonneurs et chanteuse, arrangements pour carillon, diffusion des paroles, tout est fait pour offrir au public-chanteur la place qu'il mérite ; la chanteuse qui met en relation public et carillon est Amélie Affagard.

On entendait de temps en temps un décalage entre le chant et le carillon. Qu'à cela ne tienne ! L'ACCR a investi dans un matériel performant qui permet maintenant aux carillonneurs d'écouter les chanteurs. Cette nouvelle disposition technique a été testée *in situ* le samedi 5 juillet et elle contribuera à améliorer notablement le résultat, et à accroître le plaisir partagé par tous. Notons ici l'état d'esprit positif du public qui prenait les hésitations rythmiques avec le sourire, comme un jeu ; ce même public nous adresse des remerciements et félicitations, des personnes ont changé leur emploi du temps du samedi pour rejoindre les Jardins d'Albane, ou laissent volontiers leur place pendant le tirage au sort des seize personnes qui peuvent monter voir le carillon. Bravo à toutes et tous, et bienvenue à toutes les personnes qui ne nous ont pas encore rejoints.

Les adhérents de l'ACCR sont les bienvenus, avant tout pour vivre cette expérience et pouvoir en parler concrètement. Et votre accompagnement allègera la tâche d'Amélie et montrera le professionnalisme de la prestation. Vous accueillez, distribuez les paroles, répondez aux questions et donnez le « flyer », vous ouvrez et fermez la Cour d'Albane pour la visite consécutive. Cet accompagnement du public a fait ses preuves lors du congrès national en 2018 qui reste dans les mémoires des participants.

Lascaux, Alésia, Carcassonne, Versailles, Mont Saint-Michel, Loire, Verdun, plages du Débarquement... Avant l'ouverture des Jeux Olympiques, la flamme olympique a circulé en France, en passant par Rouen le vendredi 5 juillet. Devant la cathédrale, notre carillon l'a solennellement accueillie en faisant entendre *La Marseillaise* et l'hymne olympique composé par Spýros Samáras (1861-1917), hymne officiel depuis 1958.

DONS AUX ASSOCIATIONS – UNE NOUVELLE LOI, UNE NOUVELLE VOIE

La loi du 15 avril 2024 *visant à soutenir l'engagement bénévole et à simplifier la vie associative* s'articule autour de deux objectifs : encourager et mieux reconnaître l'engagement associatif, d'une part, et d'autre part, simplifier la vie associative.

Le premier objectif prévoit, entre autres, de permettre à un salarié de faire don, sous forme monétisée, de ses jours de repos non pris à une association. Un décret viendra fixer le nombre de jours autorisés.

Citons simplement l'article L. 3142-131, tout y est dit. - « Par dérogation à l'article L. 3121-59 et aux stipulations conventionnelles applicables dans l'entreprise, l'établissement ou la branche concernés, tout salarié peut, en accord avec son employeur, renoncer sans contrepartie, dans une limite fixée par décret, à des jours de repos non pris, qu'ils aient été affectés ou non sur un compte épargne temps, au bénéfice d'un organisme mentionné aux a ou b du 1 de l'article 200 du code général des impôts. Ces jours de repos sont convertis en unités monétaires selon des modalités **déterminées par décret**.

Le congé annuel ne peut être cédé que pour sa durée excédant vingt-quatre jours ouvrables.

L'organisme bénéficiaire auquel l'employeur verse ces jours de repos monétisés est choisi d'un commun accord entre le salarié et l'employeur. »

Les organismes mentionnés dans l'article 200 du code des impôts incluent les « œuvres ou organismes d'intérêt général ayant un caractère philanthropique, **éducatif**, [...], **culturel** [...] ». »

Il se peut que vous fassiez partie de ces salarié-e-s que nous connaissons qui n'utilisent pas la totalité de leurs congés payés, volontairement ou par contrainte. Vous allez voir votre employeur pour choisir avec lui l'association bénéficiaire. Une idée ? L'ACCR, numéro SIRET 81467025300016. Le trésorier vous enverra prestement le RIB. De toute façon, ces jours étaient perdus pour vous, n'est-il pas gratifiant d'en offrir l'équivalent pécuniaire à cette association ? Cette possibilité n'est pas réservée aux adhérents, vos collègues ont le droit d'en être informés.

JOURNÉES NATIONALES DU CARILLON, 12 ET 13 OCTOBRE

La Guilde des carillonneurs de France (www.carillonneurs.fr) a renoué en 2017 avec l'organisation, sur l'ensemble du territoire, de « Journées Nationales du Carillon » (J.N.C.), destinées à sensibiliser le public à l'instrument. Cette année, nous n'organisons pas d'opération rouennaise particulière auprès du public (nous le faisons durant l'année entière), et nous proposons d'accorder à nos adhérents une place privilégiée, en vous proposant un apéritif à l'issue de l'audition du samedi 12 octobre, à partir de 12h après la visite proposée par Rouen-Tourisme, dans la Cour d'Albane.

Page | 6

Votre passage à Rouen pour cette occasion vous permettrait éventuellement de suivre le « Festival éphémère » autour de l'orgue de la cathédrale.

MARCHÉ DE NOËL, CONCERTS DE L'AVEUT

Les carillonneurs de Rouen offrent à nouveau cette année les auditions du soir pendant le marché de Noël, vendredis 24 novembre et 1, 8, 15 et 22 décembre, à 18h. Ces auditions ont leur place particulière dans la vaste programmation de l'année. La fête de Noël, la magie des cadeaux et des préparatifs d'une fête en famille, la foi en la Nativité selon vos convictions, sont aisément associées aux cloches. Ces cinq auditions permettent aussi à des musiciens débutants de se confronter au clavier pour une audition réelle en public, avec le soutien des carillonneurs habituels. C'est aussi un de ces moments où circulent près de la cathédrale beaucoup de personnes qui viennent de l'agglomération ou de la campagne environnante, soit de nouveaux auditeurs. Vous pouvez passer informer le public, au gré des conversations entendues, des regards qui se lèvent, des groupes qui s'arrêtent ; demandez-nous d'avance quelques « flyers » à distribuer.

RÉPONSES AUX COURRIELS

Vous recevez, certes rarement car nous ne voulons pas vous envahir, des courriels proposant par exemple de participer à ces opérations menées par l'ACCR. Il est souhaitable de nous confirmer réception de ces messages, au moins par deux mots brefs : « bien reçu », que votre réponse soit positive ou négative. Cela nous permet de vérifier si tous les envois fonctionnent.

Rédaction : Patrice Latour. Mise en page : Michèle Latour